

DEPARTEMENT DU TARN ARRONDISSEMENT DE CASTRES	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 16 juillet 2025														
COMMUNE DE MOULAYRES 	<p>Date de convocation : 11 juillet 2025 <i>Le seize juillet deux mille vingt-cinq, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Laurent BAZART, Maire de la commune, et a élu secrétaire de séance Maud LEONARD.</i></p> <p><u>PRESENTS</u> : Laurent BAZART, Maud LEONARD, Robert FAU, Frédéric MATUSZEWSKI, Isabelle LOUBIERE AMALVY, Brigitte BABY</p> <p><u>REPRESENTEES</u> :</p> <p><u>ABSENTS</u> : Vincent TRANIER, Flora ALBOUY, Baptiste FONTUGNE, Gilles BAVAY, RICHARD GONNET</p>														
Délibération N° DL_2025_028 Approbation de la convention de mise à disposition des locaux communaux à l'association Collectif Moulayressois	<table border="1" data-bbox="398 835 1491 916"> <thead> <tr> <th>EN EXERCICE</th><th>QUORUM</th><th>PRESENTS</th><th>VOTANT</th><th>POUR</th><th>CONTRE</th><th>ABSTENTION</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>11</td><td>6</td><td>6</td><td>6</td><td>6</td><td>0</td><td>0</td></tr> </tbody> </table> <p>Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,</p> <p>Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,</p> <p>Vu le projet de convention de mise à disposition de bâtiment communaux entre la commune et l'association « Collectif Moulayressois »,</p> <p>Vu le rapport de présentation,</p> <p>Considérant que la Commune de Moulayrès souhaite soutenir l'association Collectif Moulayressois qui œuvre dans les domaines culturel et social en lui mettant à disposition les locaux communaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Garages - Salle des fêtes et sa cuisine - Grange - Salle de réunion de la mairie - Local de stockage de la mairie - Cabane du pré communal <p>Considérant que cette occupation est consentie à titre gratuit car le Collectif Moulayressois est une association à but non lucratif et concoure à la satisfaction d'un intérêt général,</p> <p>Considérant qu'il convient d'approuver et d'autoriser M. le Maire à signer cette convention,</p> <p>DELIBERE</p>	EN EXERCICE	QUORUM	PRESENTS	VOTANT	POUR	CONTRE	ABSTENTION	11	6	6	6	6	0	0
EN EXERCICE	QUORUM	PRESENTS	VOTANT	POUR	CONTRE	ABSTENTION									
11	6	6	6	6	0	0									

Article 1

Approuve à l'**UNANIMITE** la convention d'occupation et d'utilisation des locaux avec l'association « Collectif Moulayressois » pour une durée de 3 ans ferme.

Article 2

Autorise M. le Maire à signer cette convention ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Maud LEONARD,
Secrétaire de séance

Laurent BAZART,
Maire